

Du vert dans les cours d'école

27 mars 2023

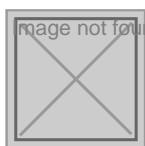
Développement durable

La Ville a lancé un vaste programme de végétalisation de toutes les cours des écoles publiques de la commune. La première concernée est la Profondine.

Minéralisées, bitumées, peu ombragées, les cours d'école peuvent devenir de véritables fournaises l'été. Imperméables, elles ne laissent pas s'écouler les eaux pluviales vers le milieu naturel. Les épisodes caniculaires devenant de plus en plus fréquents, il est indispensable de s'adapter et de garantir aux enfants et au personnel les meilleures conditions d'accueil. La Ville lance donc un programme pluriannuel pour réaménager et reverdir les cours d'école. L'objectif est de créer des espaces végétalisés agréables et rafraîchissants pour jouer, partager, apprendre.

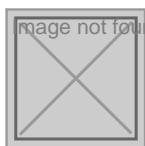
Le groupe scolaire de la Profondine est le premier concerné par ce programme.

Les travaux ont débuté cet été, dans un premier temps dans la cour de l'école élémentaire. Les deux extrémités ont été réaménagées. Le bitume a été retiré et le terrain préparé pour pouvoir accueillir des plantations. Les prochaines étapes vont consister à aménager les cheminements (sable stabilisé, pavés joints gazonnés) avec la création d'espaces pour que les enfants puissent se poser et même faire classe en extérieur dans une zone pensée comme un amphithéâtre avec des troncs d'arbre sur lesquels les enfants pourront s'asseoir et avec des tableaux extérieurs.



Après un temps pédagogique en classe pour échanger sur le projet, les écoliers de la Profondine participent ce jeudi 17 mars aux premières plantations de vivaces et aromatiques, avec les agents des espaces publics.

Le programme s'étalera jusqu'en 2027 au rythme d'une école par an. Les prochaines écoles concernées : l'école maternelle de la Profondine puis les groupes scolaires du Douet et de la Fontaine.



Les objectifs du programme de désimperméabilisation des cours :

- Créer des îlots de fraîcheur dans l'enceinte de la cour d'école
- Augmenter l'infiltration de l'eau de pluie à la parcelle
- Favoriser la biodiversité dans la cour d'école
- Meilleur partage de l'espace (cours non genrée)
- Encourager le lien entre les enfants et la nature avec notamment des ateliers plantations

1 école par an jusqu'en 2027

Budget prévisionnel : 100 000 € environ/école

Concertation : le programme pluriannuel a été élaboré en 2021 avec l'accompagnement du CEREMA (établissement public spécialisé dans l'accompagnement des collectivités vers la transition écologique) – Une large consultation auprès des élèves, agents municipaux (animateurs, atsem, agents d'entretien), parents d'élèves, DDEN, enseignants, directeurs d'école avait été réalisée sur le thème « votre cour idéale » (441 réponses obtenues).

